

Avec 559 certificats négatifs délivrés en 2013

Joli bilan pour le CRI de Chaouia-Ouadigha

Dounia Mounadi

dmounadi@aujourd'hui.ma

Décidément, la Région de Chaouia-Ouadigha ne connaît pas de crise. En effet, selon le bilan d'activité 2013 du Centre régional d'investissement (CRI), en dépit de la conjoncture mondiale qui reste encore difficile, la Région a connu, en cette année écoulée, une reprise notable de la dynamique de l'investissement. C'est ainsi qu'à travers son «Guichet d'aide à la création d'entreprises», le CRI a contribué durant cette année à la création de 319 entreprises, à la délivrance de 559 certificats négatifs et à l'instruction de 83 projets présentés par des jeunes promoteurs dans le cadre du programme «Moukawalati». Aussi, par rapport à 2012, ces activités ont enregistré cette année une augmentation d'environ 3% en matière de création d'entreprises et de 11% en matière de délivrance de certificats négatifs. S'agissant du volet «Aide à l'investissement», le CRI a procédé au cours de cette année à l'instruction de 214 projets d'investissement examinés dans le cadre de la commission régionale d'investissement dont les travaux sont présidés par le wali de la Région, contre seulement 149 projets instruits au cours de l'année 2012, enregistrant, ainsi, une progression d'environ 46% en une année.

Plus en détails, parmi ces projets instruits, 96 projets ont été agréés, soit 45% du total instruit, avec un montant d'investissement global d'environ 21,5 milliards de dirhams et près de 19.000 emplois prévus, enregistrant ainsi une hausse de 33% en termes de volume

des projets d'investissement agréés avec 96 projets agréés en 2013 contre 72 en 2012.

S'agissant de ses activités, le CRI annonce avoir mené durant cette année de nouvelles actions de promotion visant à communiquer autour des potentialités et des opportunités d'investissement de la Région dans le sens d'améliorer son attractivité à l'égard des investisseurs nationaux et étrangers. Aussi, le CRI a contribué à la mise en œuvre des actions inscrites dans le cadre de conventions de coopération et de partenariat visant à favoriser des dispositifs d'encadrement, d'accompagnement et de suivi destinés aux porteurs de projets, notamment les jeunes créateurs d'entreprises.

C'est ainsi que poursuivant ses actions dans le prolongement de sa vision stratégique, le CRI a établi un plan d'action pour l'année 2014 qui s'inscrit globalement dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat visant à consolider le rôle des CRI en matière de gestion déconcentrée de l'investissement. Aussi, en termes d'objectifs chiffrés, le CRI envisage d'impulser les activités de son Guichet d'aide à la création d'entreprises afin d'atteindre un taux de plus de 30% du bilan régional annuel en la matière contre une part de 25% de ces activités à l'échelle régionale actuellement. Même son de cloche pour les activités du Guichet d'aide aux investisseurs, dont les objectifs fixés par le CRI pour 2014 tablent sur une augmentation de 15% du volume des dossiers d'investissement à instruire et à programmer au niveau de la commission régionale d'investissement.